

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU LUNDI 24 OCTOBRE 2011

Lundi 24 octobre de l'an 2011, à 10 heures, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche s'est réuni sous la présidence de Jacques Genest, salle de la Chaumette à Privas.

Délégués convoqués : 94

Délégués présents : 49

Délégués excusés : 9

Pouvoirs : 3

Le président Genest ouvre la séance par un mot d'accueil et remercie les délégués de leur présence. Il explique que l'ordre du jour est assez limité.

Il précise qu'il s'agit du premier comité auquel participe M. Valette, depuis sa prise de fonctions.

Il rappelle l'ordre du jour.

1/Actualités nationales

Election à SP 2000

Jacques Genest informe les délégués qu'il a été élu président du conseil de surveillance SP 2000 à l'occasion du changement de statut, d'association à Sas.

Il rappelle qu'il s'agit d'un important cabinet de conseil pour les collectivités créé par l'AMF et la FNCCR. Il en était jusqu'alors 1^{er} vice-président.

Relations avec ErDF

Le président était en réunion la semaine précédente à la FNCCR ; il évoque les grandes tensions au plan national avec ErDF. Selon lui, c'est un véritable bras de fer qui se met en place entre la FNCCR et ErDF. La situation s'est encore détériorée depuis le précédent comité.

↳ Inventaire du Facé : le différend porte sur les nouveaux modes de calcul décidés unilatéralement par ErDF au niveau des CMA (clients mal alimentés) et DMA (départs mal alimentés).

Selon les nouveaux critères d'ErDF, l'Ardèche voit ses CMA baisser de 30 % et les DMA de 43%.

Le constat est identique au niveau national :

- 81 % des AOD (Autorités Organisatrices de la Distribution) ont rejeté les chiffres d'ErDF ;
- 9% ont obtenu gain de cause des préfets ;
- 19 % ont accepté les chiffres.

Cet inventaire est capital car il influe directement sur le niveau des crédits du Facé.

Face à cela, la FNCCR

- conteste cette méthode de calcul qui était normalement pris pour 1 an seulement et qui devait être acceptée par la profession (les AOD) ;
- demande une concertation avec ErDF ;
- propose de prendre pour 2012 les chiffres de 2009 actualisés.

↳ Evolution du Facé

Aujourd'hui, il est théoriquement géré par un comité présidé par Xavier Pintat, par ailleurs président de la FNCCR, mais en réalité il est géré par ErDF. Pourtant il ne s'agit pas de leurs fonds mais de ceux des clients (TURPE). Aujourd'hui, l'Etat avance que la gestion du Facé est illégale au prétexte qu'il y aurait confusion entre l'ordonnateur et le comptable. Ce qui est faux.

L'Etat voudrait créer un compte d'affectation spéciale. Selon Jacques Genest, cette solution n'est pas sans danger ; cela affecterait la gestion et le montant des crédits.

La FNCCR propose pour sa part de créer un Etablissement public administratif qui serait géré avec les élus. Une proposition de Loi en ce sens sera préparée. Jacques Genest estime que le Sénat, plus représentatif du monde rural pourrait voter favorablement ce texte, contrairement à l'Assemblée Nationale, plus urbaine. Un travail de lobbying devra être effectué auprès des parlementaires ardéchois.

↳ Accord de modération avec ErDF

Les négociations sont stoppées.

Danger de suppression des provisions pour renouvellement (dettes en fin de concession).

Négociation nationale sur R2 Terme E et valorisation des ouvrages.

↳ Livre blanc

La FNCCR a décidé à l'unanimité l'adoption d'un Livre Blanc, malgré les fortes pressions d'ErDF. Il y est posé le principe du maintien du monopole légal d'ErDF, seul à même de maintenir la péréquation indispensable entre l'urbain et le rural.

Mais ce monopole doit néanmoins être entouré de gardes fous et de moyens de pression pour nos syndicats (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui) pour éviter l'abus de monopole que nous subissons actuellement.

Ce Livre blanc sera l'objet d'une vaste publicité nationale et locale.

2/ Actualités régionales

↳ Pôle régional

Jacques Genest indique que le nom initialement choisi, « Pôle Energie Rhône-Alpes » sera modifié afin d'éviter toute confusion avec les structures *Polénergie* ou *Rhônealpenergie*.

La première assemblée générale aura lieu le 16 janvier 2012 à Lyon.

Il est prévu de mener une action conjointe auprès de Mme Bellon, présidente d'ErDF, par qui les adhérents du Pôle souhaitent être reçus. Le président précise que les élus insisteront notamment sur le fait que les AOD de Rhône-Alpes représentent plus de 10% de la population française.

Le Pôle mènera aussi une action auprès des parlementaires dont il faut être mieux connus, afin de leur expliquer le rôle et l'importance des syndicats d'énergie. Des actions similaires devront être menées auprès des conseillers régionaux et généraux.

Le Pôle permettra également de mener des actions communes au niveau du contrôle des concessions, de la formation des personnels...

3/ Actualités départementales

↳ La numérisation du cadastre

Le président annonce que la numérisation va plus vite que prévu et qu'un point sera fait ultérieurement par Alain Risson.

↳ Le remplacement des lampes fluorescentes

Une réunion a eu lieu le 17 octobre 2011 avec le Conseil général au sujet de l'enveloppe financière. Cela devra être décidé assez rapidement afin de débiter en 2012.

↳ La MDE : un point sera effectué par Thierry Abrial.

↳ Subventions Eclairage public et France Telecom

Le président annonce qu'après la réunion du Bureau de ce jour, 1 962 549 euros de subventions pour l'éclairage public auront été attribués, sur les 3 millions d'euros votés, soit une consommation des 2/3. Il précise qu'il n'y a aucun dossier en souffrance.

S'agissant des subventions pour l'enfouissement des lignes téléphoniques, 808 637 euros auront été attribués sur les 900 000 euros votés.

↳ Agrandissement du siège

Jacques Genest explique aux délégués que le dossier avance bien et que plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec l'architecte. Le personnel a été consulté.

Lors du Comité syndical de décembre un projet définitif devrait pouvoir être présenté.

Le président annonce qu'il s'agira d'un bâtiment à économies d'énergie : panneaux photovoltaïques, isolation, matériel adapté et terrasse végétalisée.

Reste en suspens le mode de chauffage : 1 ou 2 pompes à chaleur, car il faut aussi changer le système de chauffage de l'ancien bâtiment.

On restera dans l'enveloppe prévue.

↳ Intercommunalité

Jacques Genest annonce avoir rencontré le nouveau préfet de l'Ardèche. Celui-ci est d'accord sur la non dissolution des syndicats primaires d'ici aux élections municipales.

↳ Personnel

- Un apprenti du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), de niveau licence vient d'être accueilli au Syndicat pour la durée de son année scolaire.
- Les services techniques seront réorganisés pour mieux répartir les secteurs d'intervention des chargés d'affaires, et ce, à effectifs constants.
- Le président explique que le contrôle des concessions n'est plus assuré. Il nous faudra recruter quelqu'un car c'est une des principales missions du Syndicat.

↳ Présence du Syndicat sur le terrain

Les réunions territoriales au cours desquelles sont présentés le rôle et les modalités d'intervention du Syndicat s'achèvent. En fin d'année, tous les cantons auront été concernés.
Le président rappelle que le Syndicat est par ailleurs associé à de nombreuses inaugurations et que les visites de chantiers se poursuivent.

4/ DM2

Alain Risson présente la DM2 qui consiste à majorer le budget de dépenses et recettes nouvelles pour un montant de 42 000 € en fonctionnement et 1 073 200 € en investissement, principalement pour intégrer la réalisation de nouvelles opérations sous mandat.

Après en avoir délibéré, les délégués adoptent la DM2 à l'unanimité.

Il salue la présence de Monsieur Jean-Luc Léni, payeur départemental, lui souhaite au nom du Syndicat bonne continuation dans sa nouvelle affectation professionnelle, à Cannes et le remercie pour la qualité des relations qu'entretiennent ses services avec le Syndicat.

5/ Numérisation du cadastre

Alain Risson confirme que le projet avance plus vite que prévu.

- Sur les 175 communes à vectoriser, 29 sont labellisées (territoires des communautés de communes Rhône Crussol, Entre Loire et Allier, Châtaigniers et Pays de Vernoux).
- 16 sont en cours : les protocoles quadripartites ont été signés, les bons de commandes envoyés puis retournés par le prestataire et les données à vectoriser ont été fournies par la DGFIP au prestataire.
- 11 seront traitées avant la fin de l'année 2011, notamment la CDC Sources de la Loire.
- Au final, une cinquantaine de communes auront été traitées au 31 décembre 2011.

Jacques Genest et Alain Risson informent les délégués que les cadastres qui ont été numérisés antérieurement à ce plan, seront également retravaillés afin d'avoir dans toutes les communes ardéchoises la même qualité de travail. A la fin de l'opération, le SDE 07 aura ainsi financé la totalité du cadastre communal. On aura un outil cohérent et de qualité.

Alain Risson rappelle que le Syndicat organise, en fonction de l'avancement du travail, des réunions explicatives au cours desquelles les services du cadastre remettent les documents. On y présente également les possibilités qu'offre un cadastre numérisé en termes d'utilisation et surtout, de gestion du territoire, ainsi que toutes les utilisations possibles au niveau du SDE 07.

Jacques Genest annonce que le Bureau réfléchit à la création d'un serveur qui serait exclusivement dédié à ce service pour proposer la mise en ligne du cadastre.

Alain Risson précise que cela nécessitera la signature de conventions avec les communes.

6/ Groupement de commandes pour le contrôle de la concession

David Valette rappelle que le contrôle des concessions est une des missions premières du Syndicat, pour laquelle il perçoit d'ailleurs une redevance.

Outre le fait que le SDE 07 ne dispose actuellement d'aucun agent affecté à cette tâche, il nous faut être plus efficaces : l'objectif est de permettre aux adhérents d'attribuer à un prestataire, dans le cadre d'une procédure adaptée, un ensemble de missions portant sur le contrôle des distributions publiques d'électricité et de gaz par les autorités concédantes.

Pour mémoire, les adhérents sont les 6 syndicats d'Energies : l'Ardèche, la Drôme (SDED), l'Isère (SEDI), la Loire (SIEL), la Haute Savoie (SYANE) et la Savoie (SDES 73).

7/ Service Energie

Thierry Abrial fait le point sur la commission Energie qui s'est tenue le 17 octobre 2011 :

- adhésion à la compétence Energie : 79 communes ont délibéré en ce sens ;
- remplacement des ballons fluorescents. Pour mémoire, les ballons fluorescents seront interdits à la vente à partir de 2015. Le projet est conséquent : il faudra remplacer sur environ 8 ans, un parc de 27 000 points lumineux, pour un budget estimé à 15 M€. Le projet de plan de financement prévoit une participation des communes à hauteur de 50 %. Cette opération est en cours d'étude, notamment son plan de financement pour lequel un partenariat avec le conseil général devrait aboutir ;
- le programme OSER pourrait être partenaire et apporter une caution aux communes dans le cadre de leurs actions de MdE. Ce projet est en cours d'étude, et il sera présenté plus précisément lors de la prochaine réunion de la commission ;
- Concours « Familles à énergie positive » de l'association Polénergie.

Ce projet consiste à recruter des ménages volontaires pour modifier leurs comportements pour réduire leur facture énergétique de 8% sans procéder à des travaux, par les seuls gestes du quotidien. Polénergie sollicite le Syndicat pour un financement de 2 000 €, pour organiser cette action. La commission est favorable à l'attribution de la subvention. Le Bureau de ce jour examinera la demande.

Thierry Abrial conclut en disant que les membres de la commission ont souligné la qualité du travail fourni par les 2 techniciens du service Energie.

8 /Exposé et point sur les travaux d'électrification rurale

Jean-Pierre Strauss présente sous forme d'un powerpoint, « Le déroulement d'un dossier de dissimulation de réseaux », ses phases, leur durée, les contraintes...

Il fait ensuite un point sur la répartition des chantiers par chargés d'affaires à la date du Comité.

(Le document est disponible sur le www.sde07.com, rubrique Téléchargements).

9 /Quelles recettes pour le Syndicat ?

Jean-Louis Manaut présente à son tour un powerpoint récapitulant les recettes du Syndicat. Le document est également disponible sur le www.sde07.com, rubrique Téléchargements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Fait à Privas, le 24 octobre 2011.

Le président

Jacques GENEST

